

3.6

Avis d'audiences

---

---

**3.6 AVIS D'AUDIENCES**

## RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – FÉVRIER 2023

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
ZAHIR AHMED FANCY  111944	CD00-1109	Me Georges R. Hendy, Président  Dyan Chevrier A.V.A., Pl. Fin.  Antonio Tiberio	Le 6 février 2023 à 9h30	Par visioconférence	Appropriation de fonds pour fins personnelles.  Non-paiement à l'assureur des sommes perçues.  Falsification ou contrefaçon de documents.  Opération non autorisée.  Fournir de faux renseignements à l'assureur.  Ne pas avoir effectué un dépôt dans un compte séparé.	Sanctions
MICHEL MADORE  122266	CD00-1512	Me Michel Brisebois, Président  Guy Julien, A.V.C.  Isabelle Provost, Pl. Fin.	Le 7 février 2023 à 9h30	Par visioconférence	Défaut d'exercer ses activités avec compétence et professionnalisme.	Culpabilité
STEVE GAUTHIER  176986	CD00-1413	Me Janine Kean, Présidente  Antonio Tiberio  Bruno Therrien, Pl. Fin.	Le 10 février 2023 à 9h30	Par visioconférence	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté et loyauté.  Avoir fait signer un document en blanc.  Fournir de faux renseignements à l'assureur.  Inexécution ou mauvaise exécution du mandat.	Sanctions

MÉLODIE LÉVESQUE 200434	CD00-1414	Me Janine Kean, Présidente  Antonio Tiberio  Bruno Therrien, Pl. Fin.	Le 10 février 2023 à 9h30	Par visioconférence	Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence.  Avoir déclaré faussement avoir agi à titre de représentant.	Sanctions
JOSÉE BOILEAU 178040	CD00-1520	Me Chantal Donaldson, Présidente  Diane Bertrand, Pl. Fin.  Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin.	Le 14 février 2023 à 9h30	Par visioconférence	Inexécution ou mauvaise exécution du mandat.  Défaut d'effectuer le suivi approprié et/ou les révisions ponctuelles	Culpabilité et sanctions
GUY LAMPRON 118869	CD00-1340  CD00-1347	Me Marco Gaggino, Président  M. Frédéric Scheidler  M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin.	Les 20,21 et 23 février 2023 à 9h30	Par visioconférence	Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence  Avoir autorisé une personne à exercer dans des disciplines sans détenir de certificat  Infraction pénale ou criminelle ayant un lien avec la profession	Culpabilité